

Dossier pédagogique

Mémoire et esclavage

MUSÉE
NATIONAL
ADRIEN
DUBOUCHÉ
LIMOGES

Cycle 3 / 4 / Lycée



Sommaire



Préparez votre visite

p. 3

- Le Musée national Adrien Dubouché
- Plans du musée

p. 3

p. 4

Présentation du thème

p. 8

- La représentation de l'esclave p. 14
- Les produits de l'esclavage p. 21
- L'esclavage dans l'Encyclopédie p. 26

Proposez des ateliers

p. 29

Glossaire

p. 30

Pour aller plus loin

p. 31

- La bibliothèque du musée p. 31
- Les visites pédagogiques p. 31

Informations pratiques

p. 32

Préparez votre visite



Le musée national Adrien Dubouché

Le Musée national Adrien Dubouché réunit une collection exceptionnelle de céramiques de l'Antiquité à nos jours. Le parcours propose ainsi un voyage dans le temps et présente des chefs-d'œuvre de toutes les époques, notamment une collection exceptionnelle de porcelaine de Limoges. Témoin de l'histoire industrielle de la ville, un espace est dédié aux techniques de fabrication et présente des machines et des outils liés aux savoir-faire porcelainiers qui ont fait la renommée de Limoges.

Les espaces

La « Mezzanine des techniques »

Le premier espace du musée, dédié aux quatre étapes de fabrication d'une céramique, se déploie dans un espace très lumineux créé lors des travaux d'extension du musée. Des machines anciennes y côtoient des objets résolument contemporains et des céramiques techniques.

La céramique de l'Antiquité au XVIIIe siècle

Le parcours chronologique débute dans les salles majestueuses du musée historique, inauguré en 1900. Dans un décor remarquable, les vitrines d'origine ont été conservées pour présenter les principales étapes de l'histoire de la céramique jusqu'au XVIIIe siècle. Depuis 2018, un ensemble de vitrines est également consacré aux couleurs de la céramique.

La céramique du XIXe siècle à nos jours

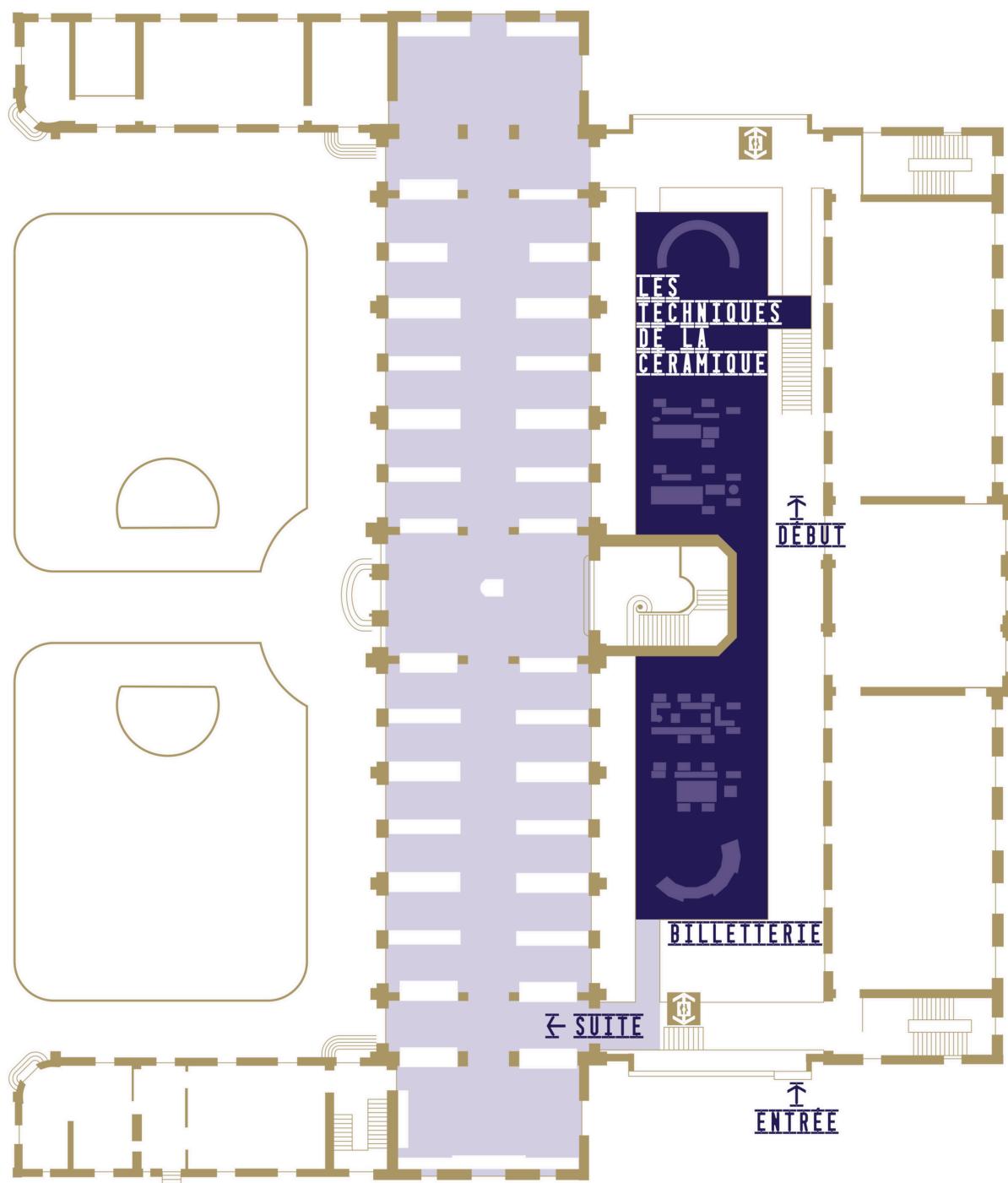
Adrien Dubouché créa une école d'art décoratif afin de former des artistes qualifiés pour l'industrie porcelainière. D'un esprit fonctionnel, l'édifice était mitoyen du musée historique, auquel il se trouve désormais relié : les collections du XIXe siècle à nos jours sont ainsi déployées dans trois espaces qui étaient autrefois des salles de cours.

La porcelaine de Limoges

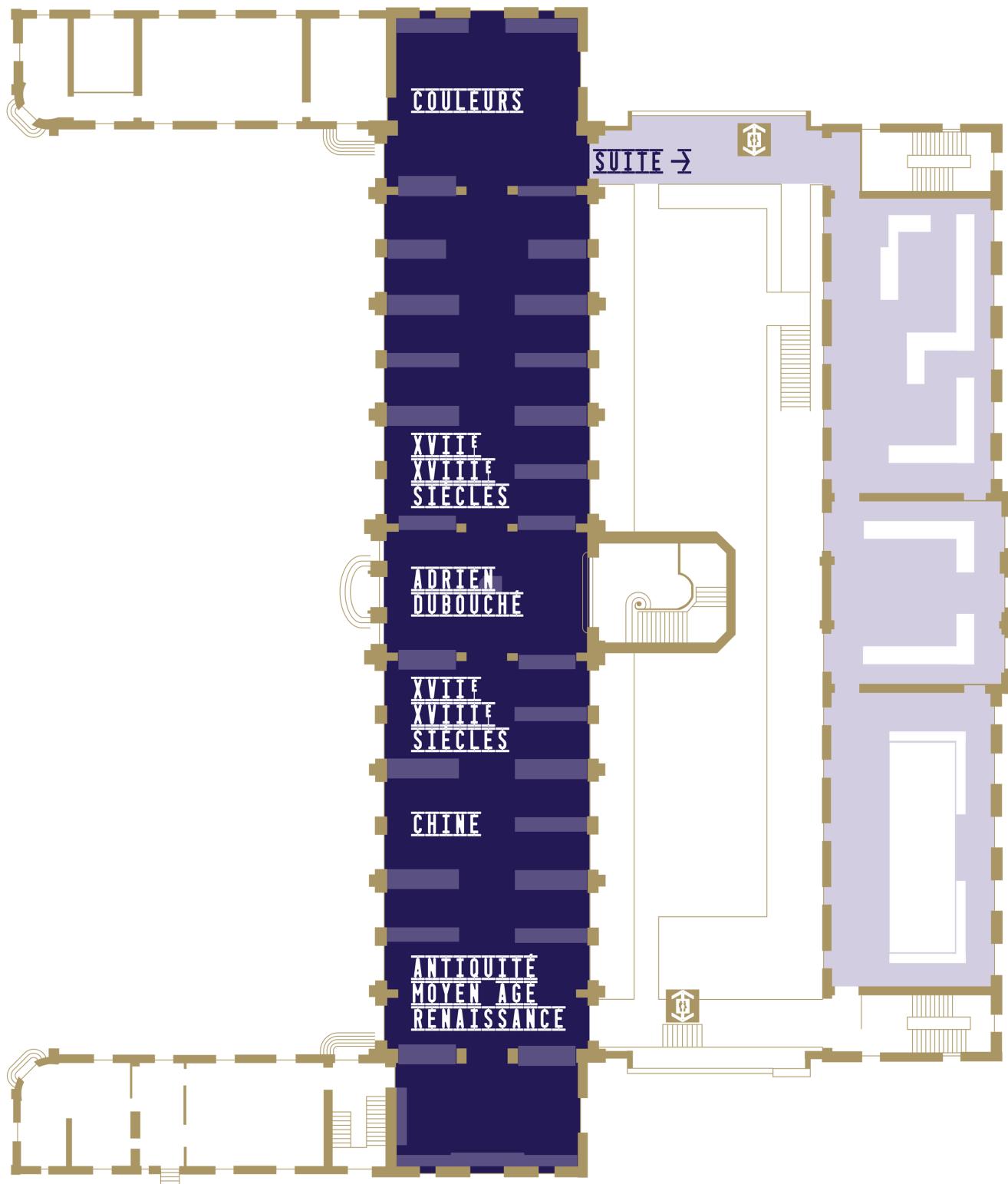
Le musée possède une collection de porcelaine de Limoges unique au monde, qui permet d'en retracer l'histoire complète depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à la création contemporaine. Nimbées d'une lumière zénithale, des vitrines aux formes très contemporaines offrent un écrin féerique à cette collection prestigieuse.

Plans du musée

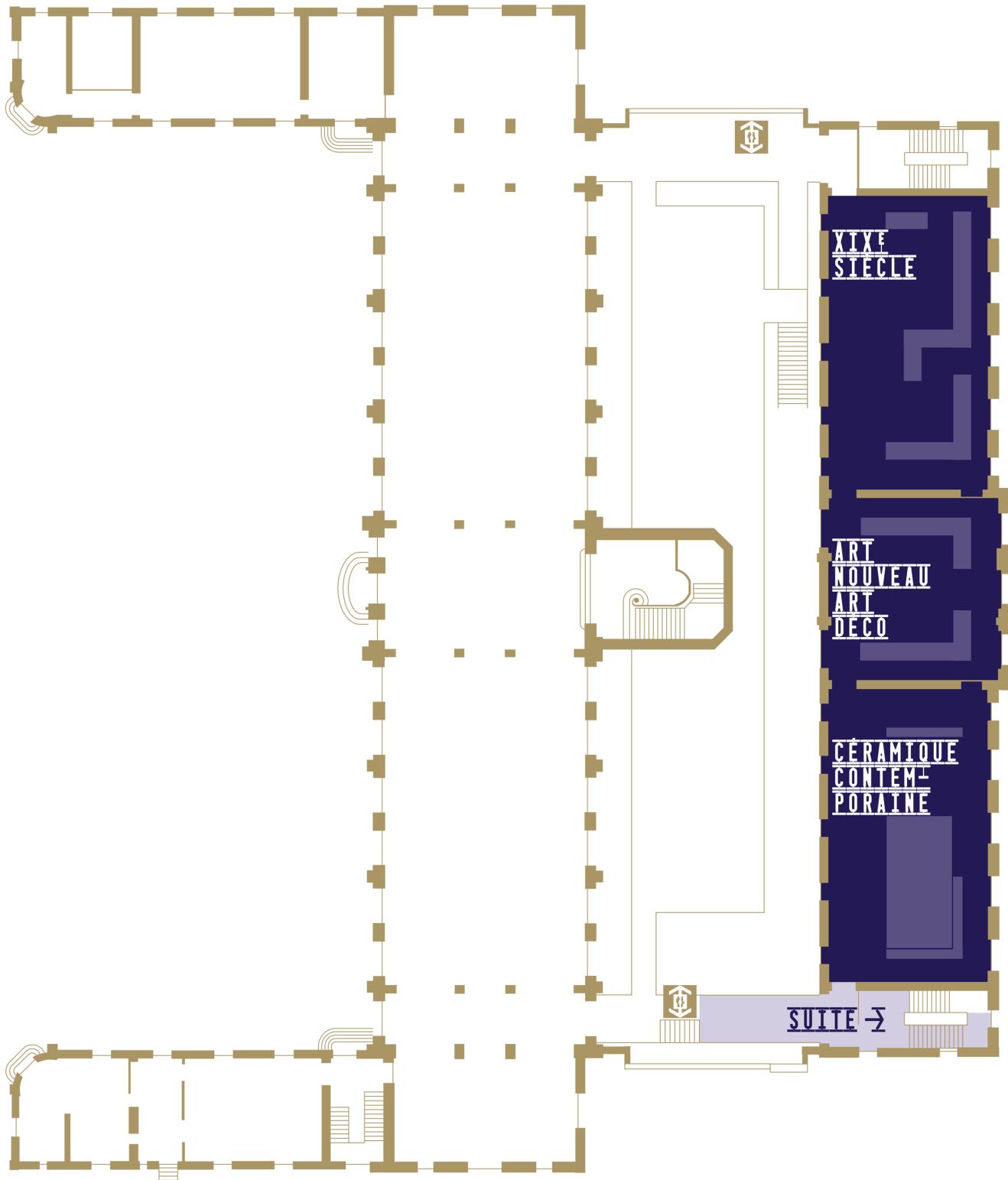
La mezzanine des techniques



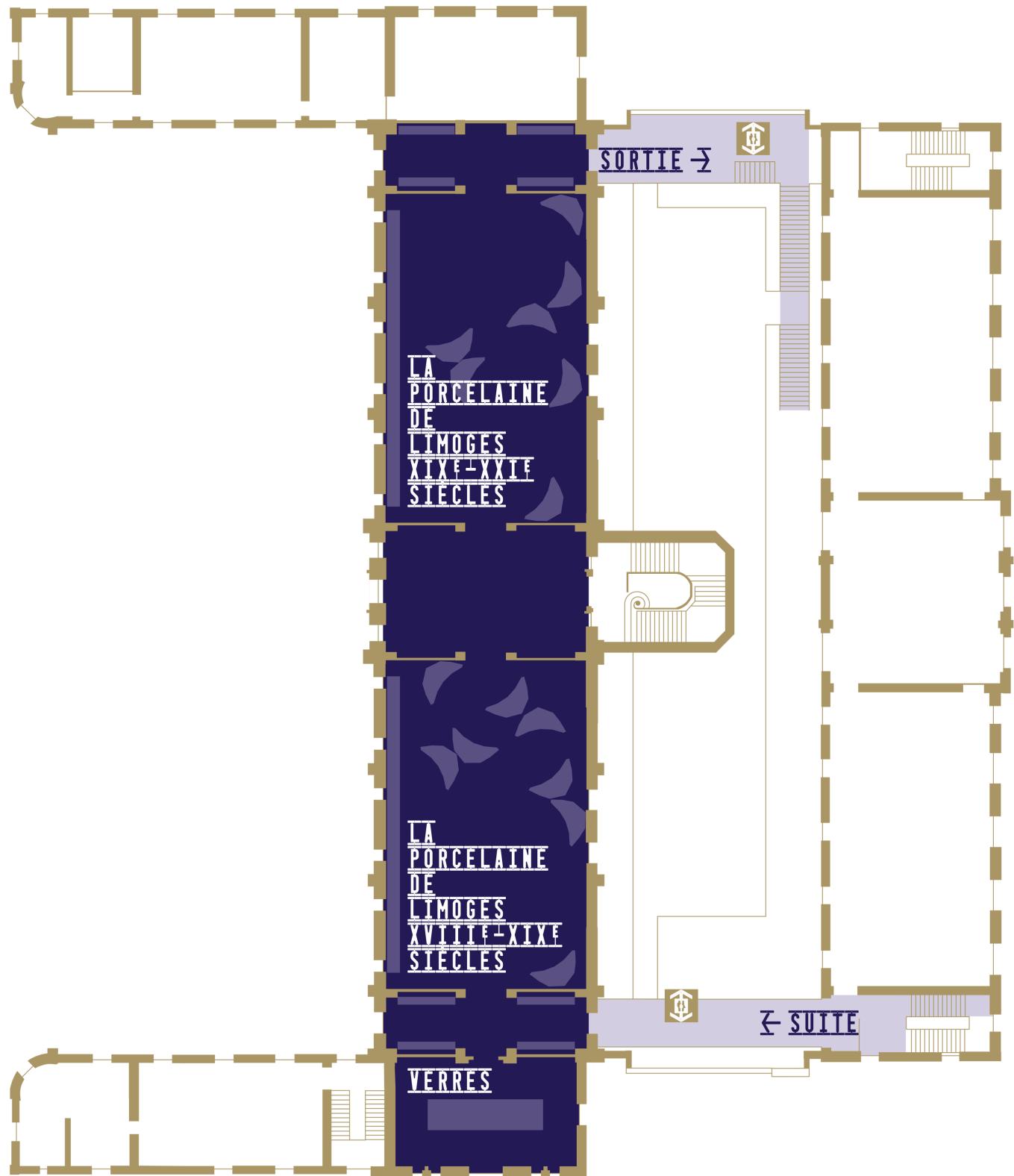
La galerie historique, niveau I



Du XIX^e siècle à l'art contemporain, niveau 2



La porcelaine de Limoges, niveau 3



Découvrez la thématique

Mémoire et esclavage

“Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres”

Diderot, Autorité politique - Article de l'Encyclopédie - 1751

Le terme esclave vient du latin médiéval *sclavus* signifiant “slave” qui fait référence au grand nombre de Slaves réduits en esclavage dans les Balkans par les Germains et les Byzantins pendant le haut Moyen Âge.

Si l'esclavage fut pratiqué dès l'Antiquité grecque et s'il touche différentes cultures à travers le monde et les époques, le propos de ce dossier pédagogique se concentre sur l'esclavage et la traite des Africains dans le cadre de l'exploitation des plantations dans les colonies françaises aux Antilles.

Les collections de céramiques du Musée national Adrien Dubouché permettent d'illustrer ce thème au travers de deux types d'objets. Certaines œuvres représentent explicitement des esclaves dans leur rôle quotidien ou dans un but de dénonciation et de soutien à l'abolition. D'autres constituent des créations spécifiques apparues au XVIII^e siècle pour la consommation des produits issus de l'esclavage, comme les chocolatières, les saupoudreuses à sucre, les tasses à café ou encore les glacières.

En outre, les arts graphiques conservés à la bibliothèque du musée, notamment les textes et les planches de l'Encyclopédie, constituent de précieuses ressources pour comprendre le contexte de création de ces œuvres, les positions idéologiques qui étaient alors à l'œuvre et l'apport des philosophes des Lumières aux réflexions sur l'abolition.

Le commerce triangulaire et l'esclavage

Au XVI^e siècle, la colonisation du Nouveau Monde a suscité de nouveaux besoins de main-d'œuvre. Au début XVII^e siècle, la France établit des colonies en Martinique, en Guadeloupe, à Saint-Domingue, à la Réunion ou encore sur l'île Maurice pour la culture du tabac. Les travaux des champs sont effectués par des français “engagés” qui signent un contrat de trois ans pour travailler au service d'un maître dans les plantations de tabac.

Progressivement, la culture du tabac est supplantée par celle du sucre de canne, dont la culture se prête parfaitement aux terres fertiles des colonies et dont la cour de France raffole alors. Toutefois, les travaux des champs liés au sucre sont bien plus pénibles que ceux liés au tabac et il devient donc difficile pour les exploitants de trouver assez de main-d'œuvre.

Prenant exemple sur d'autres puissances européennes comme l'Espagne ou le Portugal, Louis XIII promulgue en 1642 un édit autorisant la traite, c'est-à-dire le commerce d'esclaves depuis l'Afrique. Le sucre devient un produit de grand luxe, dont le commerce fait la fortune des planteurs de canne à sucre et le bonheur des cours européennes. Un véritable commerce mondial des esclaves se met alors en place.

La plupart des esclaves viennent d'Afrique. Ils sont prisonniers de guerres, condamnés ou enlevés lors de pillages commandités par les marchands d'esclaves africains. Il s'agit principalement de jeunes hommes capables d'assumer les travaux dans les champs, mais aussi d'enfants et de femmes. Après leur enlèvement, ils sont acheminés vers les ports où des navires européens les attendent pour les transporter à travers l'Atlantique dont la traversée est longue et difficile, notamment en raison du nombre important d'esclaves et des conditions de vie dans les bateaux.

Rapidement se met en place le commerce triangulaire aussi appelé traite atlantique qui concernait le trafic d'esclaves entre l'Europe, l'Afrique et les colonies d'Amérique. Les navires partent des grands ports français comme Nantes, La Rochelle, Le Havre ou encore Bordeaux. Ils sont chargés de marchandises destinées à acheter les esclaves africains : armes, vin et autres alcools, étoffes, chapeaux et colliers, ce qui est alors appelé les "pacotilles". Ces marchandises sont échangées contre les esclaves que l'on conduit tels des marchandises dans les bateaux appelés négriers, toujours en plus grand nombre. À l'arrivée dans les colonies, les esclaves sont vendus au plus offrant. L'argent récolté permet d'acheter les productions propres aux colonies : le sucre, le cacao, le café, le coton, l'indigo ou encore les pierres précieuses, qui sont alors acheminés vers l'Europe.

Au XVIII^e siècle, les Antilles françaises sont surnommées les "îles à sucre". La population y est divisée en trois catégories : les maîtres blancs, les esclaves noirs et les « libres de couleurs » qui, contrairement aux esclaves, bénéficient de droits civils amoindris par rapport à ceux des blancs. On estime qu'à cette époque environ 54 000 maîtres blancs vivent sur les îles pour 700 000 esclaves et 29 000 hommes « libres de couleur ». Sur l'île, les esclaves logent dans des « cases à nègres » surpeuplées où il leur est interdit de parler leur langue natale. C'est ainsi que naît le créole, une langue qui mélange influences d'Europe, des Caraïbes et de l'Afrique. Afin d'encadrer et de limiter le recours à la violence envers les esclaves qui était alors fréquent, un édit sur la police des esclaves appelé « code noir » est publié en 1685. Grâce à l'exploitation de ses colonies, le royaume de France devient le premier exportateur de sucre, de café et de coton au XVIII^e siècle, ce qui lui assure une richesse considérable. La France devient une puissance économique et commerciale de premier plan.

Dans le même temps en Europe, certains érudits et philosophes s'intéressent à la question de l'esclavage, n'hésitant pas à dénoncer cette pratique dans l'Encyclopédie, dans leurs écrits ou à travers des actions concrètes de contestation, comme en témoigne le médaillon de Sèvres "Ne suis-je pas un homme, un frère ?" édité entre mars et mai 1789. Le 26 août de la même année, la "Déclaration de droits de l'Homme et du citoyen" conforte les partisans de l'abolition de l'esclavage et de l'arrêt de la traite.

Pourtant, l'abolitionnisme* se heurte aux intérêts économiques puisque les marchandises et le fonctionnement de la traite négrière font partie intégrante de l'économie du pays puisque le commerce triangulaire donne du travail aux marins et aux ouvriers des chantiers navals, aux industries métallurgiques et textiles, aux employés des raffineries de sucre, des forges et des fonderies, aux manufactures d'armes... En 1790, négociants et planteurs, regroupés sous le nom de club de Massiac, adressent une lettre à l'Assemblée Nationale : selon eux, la fin de l'esclavage signerait « la perte de nos colonies, l'anéantissement de notre commerce maritime, la destruction de nos manufactures, la nullité des matières qu'elles emploient, la chute de l'industrie et des arts qu'elles entretiennent, le découragement de l'agriculture, l'avilissement* de tous les genres de propriété, le renversement de toutes les fortunes, la dépopulation, le désespoir et la mort de la plus belle contrée de l'univers ».

Il faudra attendre 1794 et la révolte des esclaves de l'île de Saint-Domingue par Toussaint Louverture pour voir l'esclavage aboli une première fois par la France. Cette mesure fut cependant révoquée dès 1802 par Napoléon Bonaparte. Au début du XIX^e siècle, la plupart des grandes puissances européennes s'engagent à abolir la traite des noirs. La première loi française visant à interdire la traite négrière est promulguée en 1818. La société française pour l'abolition de l'esclavage est créée en 1834.

Le 27 avril 1848, sous l'impulsion de Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'état aux colonies, l'esclavage est aboli. L'émancipation des esclaves suivra.

Critique de l'esclavage et combat pour l'abolition : le rôle des philosophes des Lumières

Les philosophes s'attaquent à l'ordre établi et à l'absolutisme*. La remise en cause des autorités traditionnelles de l'Église est pour eux une condition du progrès des Hommes dans la connaissance : les vérités révélées sont rejetées et la recherche de la vérité dans le monde physique est mise en exergue. Parallèlement, comme avec Voltaire lors de l'Affaire Calas, s'impose l'idée de tolérance religieuse. D'autre part, si aucun de ces philosophes ne croit au droit divin des rois, aucun ne remet en cause la monarchie à condition que la liberté de penser soit assurée à chacun. " Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres " écrit Diderot. Montesquieu souhaite une monarchie modérée dans laquelle les trois pouvoirs seraient séparés. Enfin, pour Rousseau, toute autorité ne peut résulter que d'un contrat librement accepté.

Ils défendent aussi les droits naturels de l'Homme dont le respect conduira au bonheur de l'humanité. Ils luttent pour la liberté et l'égalité. Certains philosophes dénoncent l'esclavage alors que le royaume de France possède dans les Antilles des colonies où l'essentiel de la richesse est créé dans les plantations de canne à sucre par une main-d'œuvre esclave venue d'Afrique de l'Ouest dans le cadre du commerce triangulaire.

Ainsi, Voltaire, Montesquieu ou Bernardin de Saint-Pierre se prononcent-ils en faveur de l'abolition de l'esclavage dès le milieu du XVIII^e siècle. La colonisation est également critiquée par Damilaville dans l'Encyclopédie (Article Population de 1767) mais aussi par les physiocrates* et Adam Smith pour des raisons d'efficacité économique. Plusieurs ouvrages se font l'écho des revendications en faveur de l'affranchissement des esclaves comme "L'an 2440" de Sébastien Mercier en 1771 et "Réflexion sur l'esclavage des nègres" de Condorcet en 1781. Cet engagement se retrouve dans la production de céramique, en particulier en Angleterre. Par exemple, la manufacture de Wedgwood produit depuis 1787 un médaillon portant l'inscription " Am I not a man and a brother ?". Il a été commandé par un membre de la "Society for Effecting the Abolition of the Slave Trade" de Londres qui lutte pour l'abolition de l'esclavage et qui avait ce texte pour devise. Josiah Wedgwood s'engage à ses côtés, fonde un comité et organise des meetings. De très nombreux médaillons et des cachets sont ainsi réalisés dans ses ateliers par William Hackwood, chef modeleur depuis 1769. Plusieurs d'entre eux sont envoyés à Benjamin Franklin, un des Pères fondateurs des États-Unis. Ces médaillons ornent bientôt des deux côtés de l'Atlantique les vêtements ou les chapeaux de tous les adversaires de l'esclavage, ce qui fera dire à Benjamin Franklin qu'ils font connaître la cause des esclaves " mieux que des pamphlets ". En ce qui concerne le royaume de France, un objet similaire a été produit par la Manufacture royale de Sèvres.

En France, la " Société des Amis des Noirs ", fondée le 19 février 1788 par Condorcet, La Fayette, Mirabeau, Brissot et l'abbé Grégoire, mais aussi par des aristocrates comme La Rochefoucauld et des propriétaires coloniaux tels les Lameth, veut obtenir l'abolition de la traite des Noirs. Sous la Révolution française, à l'Assemblée Constituante, un groupe de pression est créé en ce sens. En 1794, l'esclavage est aboli par la Convention puis rétabli en 1802 par Bonaparte, mettant ainsi fin à la révolte de Saint-Domingue conduite par Toussaint Louverture. En 1815, la traite des esclaves est interdite. Ce n'est qu'en 1848 que l'émancipation des esclaves est obtenue par Victor Schoelcher.

La remise en question de l'esclavage et de la traite ainsi que la diffusion des idées abolitionnistes* ont été soutenues par la publication de L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Le but est alors de d'embrasser l'universalité des connaissances. Ils souhaitent faire prendre conscience au public des progrès récents de l'esprit humain et du caractère exceptionnel de l'époque. Enfin, ils ont pour ambition d'éclairer l'humanité plongée dans les ténèbres de l'ignorance.

Héritages directs et indirects de l'esclavage en France

L'exploitation des colonies et les siècles d'esclavage qui en découlent ont laissé des traces indélébiles, héritages directs ou indirects d'une pratique qualifiée juridiquement depuis 2001 de « crime contre l'humanité ».

D'abord, l'exploitation des colonies a largement modifié le paysage des territoires concernés, qui ont pour la plupart subi une déforestation massive et une transformation radicale de l'architecture traditionnelle au profit d'une architecture européenne adaptée à l'exploitation : champs de cannes à sucre, maison de maître, cases d'esclaves et manufactures pour raffiner le sucre.

En France métropolitaine, les villes portuaires comme Nantes, Bordeaux, La Rochelle ou Le Havre portent les traces de la traite négrière par l'agencement des ports ou l'existence de somptueux hôtels particuliers construits par les riches négociants d'esclaves et directeurs de société de traite. Dans d'autres villes de France, les constructions financées par les sociétés liées au commerce triangulaire sont nombreuses. Le palais de l'Élysée, actuelle résidence des Présidents de la République, a été construit en 1720 grâce au financement d'Antoine Crozat, directeur de la Compagnie de Guinée.

Dans l'art, l'esclavage se manifeste par une multiplication du modèle noir. L'iconographie de l'esclave représente un homme noir, vêtu d'un pagne*, enchaîné aux mains ou aux pieds, parfois portant un collier d'esclave. Le commerce triangulaire, la vie quotidienne des esclaves et la vie des colonies, deviennent des sujets pour les artistes. L'homme noir exerce alors une sorte de fascination sur les cours européennes et les grands du monde n'hésitent pas à se faire représenter avec leurs esclaves. Dans la littérature, l'esclavage sera décrit dans les nombreux récits de voyages de la fin du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle.

La mémoire de l'esclavage

Longtemps, la mémoire officielle de l'esclavage a été dominée par une symbolique républicaine et abolitionniste*. Elle célèbre avant tout l'histoire de la République et des figures métropolitaines de l'abolition de l'esclavage, le premier étant Victor Schoelcher, vu comme l'homme qui a libéré les esclaves de leurs chaînes. Dans cette mémoire, les victimes de l'esclavage et les actions menées par les esclaves (insurrections, révoltes) ne sont que peu visibles.

À partir des années 1950-1960, ce sont les luttes menées par les anciens esclaves qui intéressent, à la suite des mouvements de contestation du traitement de la mémoire de l'esclavage, alors jugé « paternaliste* ». Le Parti progressiste martiniquais, co-fondé par Aimé Césaire, est un acteur important de ce changement de situation qui remet les esclaves eux-mêmes au cœur de l'Histoire. Il faut notamment rappeler que c'est l'insurrection des esclaves de Martinique le 22 mai 1848 qui a précipité l'application du décret publié le 27 avril par Victor Schoelcher.



En 1983, une loi instaure une journée non travaillée en commémoration de l'abolition de l'esclavage dans les départements d'outre-mer. En 1998 est célébré le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage et de la traite et en 2001, la loi Taubira reconnaît l'esclavage et la traite négrière comme des crimes contre l'humanité. Il faudra attendre 2006 pour que soit adoptée une journée de commémoration nationale en souvenir « des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition » le 10 mai de chaque année. Une seconde journée de commémoration, instaurée en 2017, a lieu de 23 mai et est dite « journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial ».

En 2012 s'ouvre au public le Mémorial de l'abolition de l'esclavage à Nantes, premier port négrier français entre le XVII^e et le XIX^e siècle.

Aujourd'hui sont reconnus une autre mémoire et une autre histoire dans lesquelles d'anciens esclaves ont contribué non seulement à leur propre émancipation mais également à faire progresser, à l'échelle nationale et globale, les idées de liberté et d'égalité de l'humanité.

La représentation de l'esclave

Médaillon “Ne suis-je pas un homme, un frère ?”



Galerie historique, niveau 1
Vitrine n° 56



Médaillon, Biscuit de porcelaine dure
Manufacture royale de Sèvres, 1789, Collection
Gasnault, Don Adrien Dubouché, 1881
ADL 1342

Le personnage représenté est un homme noir de profil, genou à terre, les mains jointes et liées par une chaîne, dénudé avec un pagne* autour de la taille, le regard vers le haut, en position de supplication.

Ce médaillon reprend le modèle de la médaille antique.

Ces éléments de description permettent de déduire que ce personne est un esclave. La posture peut suggérer qu'il supplie de l'épargner des violences ou qu'il demande sa libération.

L'inscription mentionne “ Ne suis-je pas un homme, un frère ? ”. Cet objet français produit pour la « Société des Amis des Noirs » de 1788 fait écho à un objet de même type produit en Angleterre par la manufacture Wedgwood depuis 1787 et portant l'inscription « Am I not a man and a brother ? ». Ce dernier a été commandé par un membre de la « Society for Effecting the Abolition of the Slave Trade », société britannique favorable à l'abolition de l'esclavage et qui avait ce texte pour devise. Le porcelainier Josiah Wedgwood s'engage lui aussi en faveur de l'abolition de l'esclavage, aide la société, fonde un comité, organise des meetings... De très nombreux médaillons et des cachets sont ainsi réalisés dans ses ateliers par William Hackwood, chef modeleur depuis 1769. Plusieurs d'entre eux sont envoyés à Benjamin Franklin.

L'inscription a pour but de renforcer le décor. Par la forme interro-négative, elle suscite l'interrogation chez le spectateur sur le statut et la place de l'esclave dans la société. À l'époque de la production de ce médaillon par la manufacture royale de Sèvres, la France possède des colonies aux Antilles. L'essentiel de la richesse est créé dans les plantations de canne à sucre par une main-d'œuvre esclave.

Cet objet est fabriqué en biscuit de porcelaine dure. La pâte de porcelaine dure contient du kaolin, qui est une argile blanche et qui entre pour moitié dans la composition de la porcelaine. La porcelaine kaolinique est dite dure par opposition à la porcelaine tendre mise au point précédemment pour concurrencer la porcelaine dure chinoise dont on ignorait le secret en Europe.

Le terme "biscuit" désigne une porcelaine non émaillée. Les premières sculptures en biscuit ont été mises au point à la manufacture royale de Sèvres au milieu du XVIII^e siècle.

Le contraste entre le personnage noir et le fond blanc est obtenu grâce à une pâte colorée dans la masse, moulée, puis rapportée, c'est-à-dire collée avant la cuisson grâce à de la barbotine, une pâte liquide de porcelaine. Cette technique permet de mettre en valeur le personnage à la fois par le relief et par le contraste.

Ce médaillon a été produit par la manufacture royale de Sèvres, une manufacture de porcelaine financée par le royaume de France. L'application de l'or, que l'on voit ici sous la forme d'un double filet sur le bord, était un privilège de la manufacture royale de Sèvres tout comme la production des biscuits de porcelaine.

Un tel médaillon constitue un paradoxe dans la mesure où il est produit dans une manufacture royale donc financée par un royaume pratiquant la traite et soutenant l'esclavage alors qu'il invite à réfléchir sur le statut des esclaves et prône l'abolition.

Ce médaillon avait une fonction symbolique et revendicative. Datant de 1789, cet objet est le seul connu d'une production française qui demeure très restreinte, avec 16 exemplaires, et qui a été presque immédiatement arrêtée par le Comte d'Angivillers, directeur des Bâtiments du roi, par crainte d'encourager le soulèvement des colonies dans un contexte de tensions exacerbées.

Cet objet constitue un témoignage historique de l'existence de l'esclavage et des réflexions menées à l'époque par certains intellectuels et défenseurs des droits humains sur le statut des esclaves. Il permet également d'amorcer le dialogue sur ce pan de l'histoire.

Fiche exercice 1

1. Décris le personnage représenté au centre du médaillon (position, couleur, attributs).

2. Que peut-on déduire sur ce personnage ?

3. Recopie l'inscription en relief qui figure sur cet objet.

4. Explique la relation entre la scène et l'inscription.

5. Quel matériau a été utilisé pour la réalisation de ce médaillon ?

6. Par quelle manufacture ce médaillon a-t-il été fabriqué ?

Fiche exercice 1

7. Explique le paradoxe entre le lieu de fabrication et le message de ce médaillon ?

8. Selon toi, quelles étaient les fonctions de cet objet ?

9. La production de ce médaillon n'a duré que 3 mois. Pourquoi selon toi ?

10. Explique le rôle que peut avoir un tel médaillon aujourd'hui ?

La représentation de l'esclave

Deux esclaves enchaînés



Galerie historique, niveau 1
Vitrine n° 57



Statuettes, Porcelaine, émail blanc.
D'après une sculpture de Giovan Battista Foggini. Manufacture Ginori, Doccia (Italie). Vers 1760-1790.
ADL 5388 et 5389.

Ces deux statuettes produites entre 1760 et 1790 ont été réalisées en porcelaine par la manufacture Ginori située à Doccia, près de Florence, en Italie.

Les deux personnages sont représentés en déséquilibre, assis sur des troncs au pied desquels poussent des fleurs. Ces hommes sont munis de chaînes aux pieds et aux mains placées derrière le dos. Pour tout vêtement, les personnages portent une sorte de linge ou de pagne* au niveau de la taille. L'attention est attirée sur leur musculature développée mais aussi sur leurs mains puissantes et disproportionnées. Cela met en exergue la qualité première qui était recherchée chez les esclaves : la force physique.

Ils sont inspirés d'un monument érigé à Livourne en Toscane 130 ans plus tôt. Le monument représentait Ferdinand Ier de Médicis, grand-duc de Toscane, entouré de quatre esclaves représentant différents peuples de la Méditerranée, comme pour mettre en garde ses ennemis du sort qui leur était réservé. Ces esclaves représentent des allégories des peuples asservis par les grandes puissances européennes au XVIII^e siècle.

Ces deux sculptures sont réalisées en porcelaine, une matière fragile et cassante. Sur le plan technique, elles ont la particularité d'être recouvertes d'un émail à effet laiteux, servant à couvrir la pâte qui n'est pas d'un blanc pur mais légèrement rosée, comme les fleurs, au pied des esclaves, peuvent le laisser paraître. Cette couleur blanche contraste avec la peau habituellement noire des esclaves.

L'expression des visages, très fermés, semble traduire la souffrance et l'accablement. L'un des deux hommes, tête levée vers le ciel, est dans une position d'imploration. L'autre en revanche a le visage tourné vers le sol dans une position qui semble indiquer la résignation.

Imploration et résignation évoquent les postures en vogue au XVIII^e siècle face à l'esclavage : les intellectuels des Lumières combattent l'esclavage et prônent l'abolition quand d'autres jugent cette pratique nécessaire à la grandeur et à l'économie de la France.

Comme souvent, ce monument public a donné lieu à de petites sculptures en bronze, déclinées comme ici en porcelaine.

Fiche exercice 2

1. Identifie ces œuvres (nature, date, matière, lieu de production)

2. Décris les deux personnages (posture, détails du corps, vêtements, attributs etc). Que peux-tu en déduire ?

3. La matière et la couleur semblent-elles adaptées à la représentation d'un tel sujet ? Explique ta réponse.

4. Décris l'expression de leurs visages.

5. Selon toi, qu'a voulu représenter l'artiste ici ?

Les produits de l'esclavage

Le sucre



Galerie historique, niveau I
Vitrine n° 55



Sucier à double anse, Manufacture de Vincennes, 1756, Porcelaine tendre, ADL1338

Le développement des productions dans les colonies françaises s'accompagne de la diffusion en France et en Europe de nouveaux produits de consommation. Parmi ces nouveaux produits de consommation, le sucre, le café ou encore le chocolat deviennent des produits de luxe particulièrement appréciés par la cour. Le sucre est produit à partir de la canne à sucre. Au XVIII^e siècle, la France maîtrise parfaitement l'art du raffinement du sucre et produit ainsi une grande partie du sucre consommé en Europe, grâce aux plantations de canne à sucre des Antilles. Le goût pour le sucre était déjà très présent en Europe. On observe d'ailleurs un développement des recettes à base de sucre dès le XVII^e siècle.

Ce sucier, produit par la manufacture de Vincennes, est le témoin direct d'objets qui apparaissent au XVIII^e siècle. Le sucre étant un produit onéreux, il sert aux classes les plus hautes de la population à se distinguer. Il était courant notamment de produire des sculptures en sucre simplement pour décorer une table de fête et ainsi exposer sa richesse au grand jour. Ce produit très luxueux ne pouvait donc se présenter que dans des objets tout aussi luxueux, c'est à ce moment-là que se développe l'art des suciers en matières précieuses : orfèvrerie, argenterie, porcelaine et faïence. Ces objets offraient alors de parfaits écrins à ce produit si raffiné.

Dans l'aristocratie, le sucier est donc un objet qui fait partie du quotidien, il doit être assez luxueux pour contenir ce précieux produit et assez travaillé pour impressionner et faire comprendre le rang de son possesseur. Il s'agit donc d'un type d'objet dont l'apparition et l'utilisation est intrinsèquement liée à la pratique de l'esclavage, alors indispensable à la production du sucre.

Fiche exercice 3

i. Décris cet objet de la façon la plus précise possible.

2. Quel est l'usage de cet objet ? Quel produit peut-on y mettre ?

3. S'agit-il d'un objet de petite ou grande taille ?

4. Explique la relation entre l'objet, le produit que l'on met dedans et l'esclavage.

Les produits de l'esclavage

Le chocolat



Galerie historique, niveau 1
Vitrine n° 63



Chocolatière aux armes de Madame Victoire, Manufacture royale de Sèvres, 1785, porcelaine dure, ADL 1386

Réalisée par la Manufacture royale de Sèvres, cette chocolatière a appartenu à la fille aînée du roi Louis XV, Madame Victoire, dont les armoiries sont visibles sur l'une des faces de l'objet.

Si le chocolat restait une denrée rare au XVIII^e siècle, plus rares encore étaient les personnes possédant une chocolatière. En effet, de simples verseuses pouvaient servir à la fois au café et au chocolat. Mais la chocolatière se distingue par son couvercle percé afin de laisser passer le moussoir*, un moulinet en bois permettant de mélanger le chocolat avec l'eau ou le lait.

Autres éléments distinctifs, le manche en bois est placé perpendiculairement au bec verseur en forme de cuillère.

Cette boisson exotique qu'est le chocolat aurait été introduite en France lors du mariage du roi Louis XIII avec l'infante d'Espagne Anne d'Autriche en 1615. Le cacao en effet, avait été découvert au Mexique par les conquistadors espagnols au XVI^e siècle.

Comme en témoignent les tableaux et les gravures du XVIII^e siècle, les hommes et les femmes issus de l'aristocratie ou de la bourgeoisie très aisée, aimait à se faire représenter en train de consommer un chocolat chaud, qui restait à cette époque un produit de luxe. Grand amateur de chocolat, le roi Louis XV a même transmis sa recette personnelle à la postérité. Chez les nobles de l'époque, une tasse de chocolat chaud était servie, accompagnée de biscuits à la cuillère ou de gâteaux secs à tremper lors des réceptions d'après-midi dignes de ce nom. En hiver, la boisson était dégustée autour d'un feu de cheminée, au milieu des coussins et des tapisseries colorées. Lors des réceptions d'été, le chocolat était souvent servi avec de la glace.

Les produits de l'esclavage

Oeuvre comparative



François Boucher, le Déjeuner, huile sur toile, 1739, Musée du Louvre.

Fiche exercice 4

1. Quel est cet objet et pour qui a-t-il été réalisé ? Justifie ta réponse.

2. Quel est la fonction de cet objet ?

3. Pourquoi peut-on dire que c'est un objet de luxe ?

4. Compare l'objet du musée à celui du tableau du musée du Louvre. Note les points communs et les différences.

5. Pourquoi cet objet est-il lié à la pratique de l'esclavage ?

L'esclavage dans l'Encyclopédie

L'Encyclopédie du Musée national Adrien Dubouché



Bibliothèque du musée
Niveau I (accès sur rendez-vous)



Chocolatière aux armes de Madame
Victoire, Manufacture royale de Sèvres,
1785, porcelaine dure, ADL 1386

Le Musée national Adrien Dubouché comprend dans ses collections une édition de l'Encyclopédie méthodique dont les premiers tomes sont édités à partir de 1792. Elle a ensuite été éditée sur une cinquantaine d'années.

L'esclavage dans l'Encyclopédie

Définition de l'esclavage dans l'Encyclopédie

ESCLAVAGE (s.m)

C'est l'établissement d'un droit fondé sur la force, lequel droit rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie, de ses biens, & de sa liberté.

[...] *Tous les hommes naissent libres : dans le commencement ils n'avoient qu'un nom, qu'une condition ; du tems de Saturne* & de Rhée*, il n'y avoit ni maîtres, ni esclaves, dit Plutarque* : la nature les avoit fait tous égaux : mais on ne conserva pas long-tems cette égalité naturelle, on s'en écarta peu-à-peu, la servitude s'introduisit par degrés, & vraisemblablement elle a d'abord été fondée sur des conventions libres, quoique la nécessité en ait été la source & l'origine.*

[...]

Mais on n'en demeura pas là ; on trouva tant d'avantages à faire faire par autrui ce que l'on auroit été obligé de faire soi-même, qu'à mesure qu'on voulut s'agrandir les armes à la main, on établit la coutume d'accorder aux prisonniers de guerre, la vie & la liberté corporelle, à condition qu'ils serviroient toujours en qualité d'esclaves ceux entre les mains desquels ils étoient tombés.

Article « Esclavage », Logique, Métaphysique et Morale,
t. 3, Encyclopédie Méthodique, 1789, p. 118

Fiche exercice 5

1. Quel champ lexical domine ces extraits ? Relève les termes qui le compose.

2. Quelle est la position des auteurs vis-à-vis de l'esclavage ? Quelle expression le montre ? Justifie ta réponse.

Proposez des ateliers

Des ateliers à réaliser en classe.

Invente une phrase à l'image de celle du médaillon



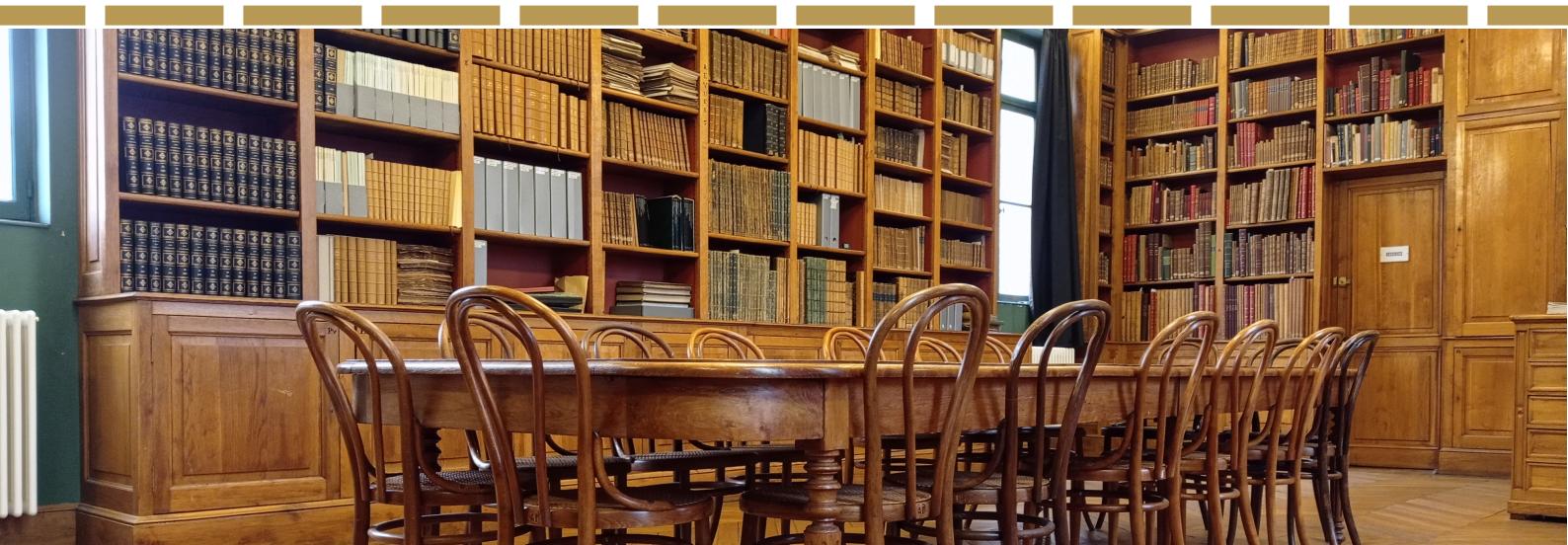
En t'inspirant du médaillon ci-dessus, invente toi aussi une phrase, comme une sorte de slogan pour promouvoir l'égalité et la fraternité. Tu peux ensuite dessiner un médaillon comme celui-ci avec ta phrase inscrite dessus.

Glossaire



- Abolitionnisme : L'abolitionnisme est un courant de pensée qui émerge dans le dernier tiers du XVIII^e siècle dans le monde occidental (notamment en Grande-Bretagne) et vise la suppression de l'esclavage.
- Absolutisme : Système politique dans lequel le pouvoir est concentré entre les mains du souverain, qui en exerce tous les attributs (législation, justice, administration).
- Avilissement : Action d'avilir, c'est-à-dire rendre vil et méprisable.
- Encyclopédie : Ouvrage où l'on expose méthodiquement (par ordre alphabétique, par ordre logique, par domaine etc) les connaissances dans tous les domaines.
- Moussoir : Ustensile en bois conçu pour aérer et faire mousser le chocolat ou le lait
- Pagne : Vêtement d'étoffe ou de feuilles, attaché à la ceinture
- Paternaliste : Comportement, attitude consistant à maintenir un rapport de dépendance ou de subordination tout en lui donnant une valeur affective à l'image des relations familiales.
- Physiocrates : L'école physiocratique, première grande école économique, s'est développée en France au XVIII^e siècle avec pour maître à penser, François Quesnay (1694-1774). La physiocratie signifie le « gouvernement de la nature ». Les physiocrates se sont définis comme des « philosophes économistes ».
- Plutarque : Plutarque, né vers 46 à Chéronée en Béotie et mort vers 125, est un philosophe, biographe, moraliste et penseur majeur de la Rome antique.
- Rhée : Fille d'Uranus et de la Terre dans la mythologie romaine, elle est la femme de Saturne.
- Saturne : Dieu du temps dans la mythologie romaine.

Pour aller plus loin...



La Bibliothèque du musée

La bibliothèque et le centre de documentation sont accessibles librement et sur rendez-vous. La bibliothèque regroupe plus de 8000 ouvrages généraux sur l'art, ainsi qu'une collection d'ouvrages spécialisés sur les arts décoratifs et les arts du feu qui aborde tous les domaines artistiques du XVIII^e siècle à nos jours. Le centre de documentation possède un fonds important sur les œuvres du musée, les artistes et également des dossiers sur les manufactures de Limoges et des centres représentés dans les collections.

Des projets spécifiques peuvent être élaborés avec les enseignants pour mener un projet de classe en lien avec les fonds de la bibliothèque du musée.

Pour toute demande, vous pouvez contacter directement le service de la documentation au 05 55 33 08 65 ou par courriel à claire.lathiere@limogesciteceramique.fr

La visite accompagnée d'une conférencière

Découvrez cette thématique avec une guide-conférencière lors d'une activité d'1h30 ou 2h dans les collections du musée et dans la bibliothèque.

À travers une sélection d'œuvres et à l'aide d'outils participatifs, les élèves étudient l'histoire et la mémoire de l'esclavage au XVIII^e siècle. L'exemplaire de l'Encyclopédie méthodique de 1792 conservé au musée sert ensuite de support pour étudier la représentation de l'esclave.

Consultez l'offre pédagogique complète sur notre site internet :
www.musee-adriendubouche.fr/



Service des publics

Courriel : contact@limogesciteceramique.fr

Tél : +33 (0)5 55 33 08 50

www.musee-adriendubouche.fr

Horaires

Le musée est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h45.

Fermetures exceptionnelles le 25 décembre et le 1er janvier.

Évacuation générale des salles à 17h30. Les 24 et 31 décembre, fermeture des salles à 16h30.

Accès

Bus : arrêt Winston Churchill (voir horaires sur le site internet: T.C.L.)

Autocar : parking réservé aux autocaristes devant le musée.

Voiture : parking payant de 600 places devant le musée et deux parkings souterrains payants place d'Aine et place de la Motte.

Le musée est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Réservations

- directement au comptoir du musée
- courriel : mnad@cultival.fr
- internet : www.cultival.fr
- tél : +33 (0)1 42 46 92 04, du lundi au vendredi de 9h30 à 18h



Musée national Adrien Dubouché
Cité de la céramique - Sèvres & Limoges
8bis, place Winston Churchill
87000 Limoges
Tél : +33 (0)5 55 33 08 50
www.musee-adriendubouche.fr

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité



MUSÉE
NATIONAL
ADRIEN
DUBOUCHÉ
LIMOGES



Merci de ne pas jeter ce dépliant sur la voie publique.